La réalisation d’une carte conceptuelle oblige son auteur à d’abord activer ses connaissances antérieures du sujet pour ensuite y « mettre de l’ordre » en proposant une représentation hiérarchique (ou semi-hiérarchique) de sa compréhension actuelle du sujet. Le rappel de ses connaissances antérieures crée une situation propice à l’exposition à de nouvelles connaissances, et donc de leur intégration à notre savoir actuel.